

BRIGHT PLASTIC

FLUIDE NETTOYANT LUSTRANT PROFESSIONNEL
pour l'ENTRETIEN, la RENOVATION et la PROTECTION
des SURFACES PLASTIQUES ET METALLIQUES.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association de siloxanes modifiés et résines spécifiques des matières plastiques, de solvants favorisant l'application.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ETAT PHYSIQUE : Liquide Limpide.
- . REACTION CHIMIQUE : Neutre.
- . INFLAMMABILITE : INFLAMMABLE classe de point d'éclair inférieur à 21°C.
- . MASSE VOLUMIQUE : 802 g/l +/- 20 g/l.
- . COULEUR : Incolore
- . ODEUR : Fraîche de fruits verts

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Non miscible dans l'eau.
- . Miscible dans les solvants pétroliers.
- . Haute stabilité, non corrosif, ne contient pas de solvants chlorés pouvant libérer des composés acides.
- . Ne renferme pas d'agents abrasifs. Ne raye pas.
- . Prêt à l'emploi, particulièrement économique.
- . Sèche rapidement après application.
- . Nettoie, fait briller en quelques secondes et durablement les plastiques et pneumatiques.
- . Rend les surfaces nettoyées hydrophobes, évite le séchage des gouttes d'eau boueuses sur les supports plastiques, retarde l'accrochage des salissures sur les pare-chocs en ABS, garnitures plastiques extérieures et pneumatiques.
- . Facilement applicable, s'étale rapidement et uniformément sur la surface à nettoyer.
- . Assure simultanément une fonction antisalissure en redonnant aux supports traités, de la brillance.
- . Est utilisé dans les garages, concessions automobiles, récupérateurs de pièces automobiles ou dans l'industrie pour les bâtis de machines ou capots de protection, pour la maintenance des supports mobiliers, capots de machines dans les halls de présentation ou d'exposition des matériels neufs ou d'occasion, etc...

SPÉCIAL
PARE-CHOC ABS,
PLASTIQUES
EXTÉRIEURS &
PNEUMATIQUES



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Révision n° 3 – HJMJ - 211167

Appliquer en fine couche sur un chiffon ou selon le cas, à l'aide d'un pinceau, brosse.

Etaler sur la surface en frottant à l'aide d'un chiffon.

Terminer l'application avec un chiffon propre, sec et non pelucheux légèrement imprégné de produit dans exercer de pression afin d'obtenir un meilleur aspect.

RECOMMANDATIONS



DANGER

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

- . Observer les précautions de sécurité, travailler dans un local bien ventilé.
- . Conserver hors de la portée des enfants.
- . Ne pas pulvériser en présence de flamme ou de matériaux incandescents.
- . Conserver hors de la portée des enfants et refermer l'emballage après chaque utilisation.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

CGPN

1 Chemin de Peyralès – 12380 Pousthomy – Tel : 06 79 13 42 68 – Courriel : cgpn@orange.fr